

Les locaux de la néonatalogie



L'unité de néonatalogie occupe le 2ème étage - aile B de l'hôpital. Les locaux regroupent :

> **des locaux dédiés aux soins** : postes infirmiers avec centrale de surveillance, salle de réanimation, biberonnerie.

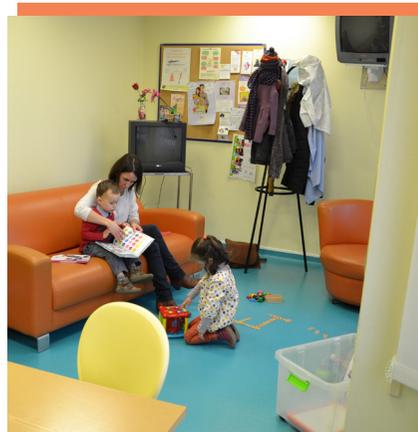
> **9 chambres de bébés** (3 chambres à 1 lit et 5 chambres à 2 lits) :

Ces chambres spacieuses sont aménagées et équipées pour permettre tous les soins au nouveau-né ou nourrisson. Elles disposent d'un espace pour le change et la toilette et d'un fauteuil pour le confort des parents.

> **4 chambres «kangourous»**

> **Un vestiaire avec casiers** à cadenas pour déposer vos affaires pendant les visites.

> **Un salon des familles**, avec téléviseur, où vous avez la possibilité de vous restaurer, vous détendre, faire patienter votre entourage et vos aînés qui peuvent apporter des jouets afin que l'attente soit plus agréable.



Accès au CH de Laval

> par le bus : lignes B et C, arrêt «Hôpital» rue du Haut-Rocher, ou ligne G, arrêt «Lefèvre», rue du Gué d'Orger.

> si vous venez en voiture, des parkings sont accessibles au nord (entrée piéton par le hall principal) ou au sud (entrée via le bâtiment sud)

> la néonatalogie est située au 2ème étage, aile B de l'Hôpital.

Préparez le séjour de votre enfant en néonatalogie



Votre bébé va prochainement séjourner dans l'unité de néonatalogie du Centre hospitalier de Laval.

Pour préparer au mieux son arrivée, nous vous proposons de faire connaissance avec notre service. Vous trouverez dans cette plaquette des informations utiles.

Nous vous invitons également à nous contacter pour convenir d'un rendez-vous avec un membre de l'équipe soignante qui pourra vous faire visiter l'unité et répondre à vos questions.

Centre hospitalier de Laval
Unité de néonatalogie
33 rue du Haut-Rocher
53000 LAVAL
Secrétariat de néonatalogie :
02 43 66 50 29

standard : 02 43 66 50 00

www.chlaval.fr

L'unité de néonatalogie

L'unité de néonatalogie du Centre hospitalier de Laval fait partie du secteur de pédiatrie. Elle est située à proximité du service de maternité. La néonatalogie dispose de 12 lits auxquels s'ajoutent 4 chambres mère-enfant.

Elle accueille les nouveau-nés prématurés et à terme, en provenance des 3 maternités du département ainsi que les nourrissons qui en présentent le besoin, 24h/24. Pour les bébés séjournant en centre de niveau III qui n'ont plus besoin de soins aigus, l'unité de néonatalogie permet un rapprochement géographique. En lien avec les CHU voisins, l'unité lavalloise apporte les soins adaptés aux besoins de l'enfant, jusqu'à son retour à domicile.

Les soins en néonatalogie



Les soins sont assurés par une équipe médicale et paramédicale, en continuité avec le séjour en centre de niveau 3.

L'équipe est composée de pédiatres, d'infirmières puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture. Selon les besoins, elle s'appuie sur l'intervention de professionnels hospitaliers : kinésithérapeute, infirmière de pédopsychiatrie, ...

Vous serez accompagnés par une **équipe formée aux différentes approches** :

- > peau à peau, cocon ;
- > massages ;
- > portage ;
- > soutien à l'allaitement : accompagnement de la maman, prêt d'un tire-lait pendant le séjour et au retour à domicile ;
- > soutien des parents dans l'apprentissage et la découverte de leur bébé (bains, pleurs,...).



Le lien avec votre enfant

Tout au long du séjour, l'équipe soutient votre présence auprès de votre enfant, vous pouvez ainsi être présent autant que vous le souhaitez.

Pour maintenir en permanence un lien avec vous, nous vous invitons à laisser près de votre enfant des doudous, linges avec vos odeurs, boîte à musique,... Vous pouvez également afficher des dessins ou autres dans la chambre.

Selon votre souhait, vous pouvez habiller votre bébé avec ses propres vêtements ou avec ceux fournis par le service.



Nous joindre

> L'équipe de néonatalogie est joignable par téléphone 24h/24, au 02.43.66.50.00 (standard). En tant que parents, vous pouvez nous contacter à tout moment pour prendre des nouvelles de votre enfant.

Etre présent

> Les parents peuvent séjourner et prendre des repas dans l'unité, sous réserve des possibilités du service.

Les repas accompagnants sont facturés. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe sur les tarifs et modalités. Contactez également votre mutuelle pour vous informer sur les éventuelles possibilités de prise en charge de ces frais.

> L'équipe s'adapte à votre organisation pour favoriser votre présence au cours des différents soins : bain, change, tétée,...



Les visites

> Le service est ouvert aux parents et frères et soeurs, 24h/24. Les proches peuvent également rendre visite aux nourrissons, dans la limite de 2 personnes par jour.

Pour la sécurité des nourrissons hospitalisés, nous demandons aux visiteurs de respecter certaines règles d'hygiène. Un règlement détaillant les modalités de visite vous sera remis à l'entrée.